



*Chef-lieu et berceau du Témiscamingue*



~~~~~

# Planification stratégique 2024-2031



# Table des matières

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Mot du maire .....                                       | 4  |
| Mot de la directrice générale.....                       | 5  |
| Introduction.....                                        | 6  |
| • À propos de la démarche de réflexion stratégique ..... | 7  |
| • Consultation citoyenne.....                            | 8  |
| • Sondage à la population .....                          | 9  |
| Le cadre stratégique .....                               | 10 |
| • L'identité stratégique .....                           | 10 |
| • Les piliers de la vision .....                         | 12 |
| • La vision d'impact.....                                | 13 |
| • La vision de développement.....                        | 13 |
| • Les enjeux affectant le territoire.....                | 14 |
| Stratégies 2024-2031.....                                | 16 |
| • Les orientations et les axes stratégiques .....        | 16 |
| • Nos projets .....                                      | 17 |
| Les conditions de succès .....                           | 23 |

En collaboration avec



ESPACE STRATÉGIES

# Mot du maire



C'est avec plaisir que je vous partage la nouvelle planification stratégique 2024-2031 de notre ville.

Se doter d'une telle planification avec le support de la population nous a permis de regarder à la fois dans le rétroviseur pour constater ce qui fut réalisé dans les dernières années, de regarder nos actions actuelles et de nous doter d'une vision partagée sur le développement et le potentiel de notre milieu. Ville-Marie, étant la petite ville centre du Témiscamingue, bénéficie de nombreux services pour sa collectivité et pour les municipalités voisines. Ce faisant, il nous est permis d'améliorer cette offre de services tout en collaborant de façon étroite avec nos différents partenaires.

De plus, lorsqu'on observe les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, que ce soit les changements climatiques, les besoins en ressources humaines ou l'augmentation de l'immigration au pays pour répondre justement aux grands besoins en ressources humaines, nous constatons qu'il est primordial de s'adapter et d'innover dans nos pratiques de gestions et dans nos choix d'investissements pour le futur.

C'est donc sur cette base que nous vous présentons cette version réfléchie et porteuse d'avenir pour notre milieu de vie qu'est Ville-Marie. Demeurons vigilants, partageons notre vision et soyons au cœur de nos actions avec nos citoyens, nos employés et nos partenaires!

Bonne lecture!

Martin Lefebvre  
Maire

# Mot de la directrice générale



Je suis très fière de vous présenter la planification stratégique 2024-2031 de la Ville de Ville-Marie.

Ce nouveau guide est le fruit d'un processus de consultations et sondages entamé à l'automne passé, incluant le conseil municipal, les employés de la Ville ainsi que de nombreux citoyens et entrepreneurs en provenance de Ville-Marie et de municipalités voisines. Il plante les bases du travail de mon équipe administrative, appuyée par nos élus, pour les années à venir.

Nous partageons toutes et tous l'envie d'offrir un environnement de vie idéal pour les Villemariennes et Villemariens, en répondant de manière la plus juste à leurs besoins tout en restant fidèle à nos valeurs et en respectant notre capacité financière.

Nous mettrons le plus d'effort possible pour y parvenir en équipe, que ce soit à l'interne ou à l'externe grâce à des collaborations.

Pour terminer, je tiens à souligner le travail de la firme Espace Stratégies qui nous a accompagnés durant tout le processus et ce, avec rigueur et professionnalisme.

Bonne lecture!

Karine Demers  
Directrice générale

# Introduction

Chef-lieu et berceau du Témiscamingue, Ville-Marie séduit par son mélange unique de richesse historique, de charme pittoresque et de dynamisme contemporain. Fondée en 1886, cette ville est imprégnée d'histoire, rappelée par ses bâtiments d'époque. La culture est au cœur de son identité, avec des événements et activités célébrant la musique et l'art tout au long de l'année.

Plus qu'un lieu historique, Ville-Marie incarne également une vision moderne et tournée vers l'avenir. Avec son emplacement stratégique sur les rives du lac Témiscamingue, la ville offre un accès privilégié à une nature préservée, propice aux activités récréatives et touristiques. L'économie locale prospère grâce à un mélange diversifié d'industries, de commerces et de services offrant des emplois aux citoyens de la municipalité et des municipalités voisines.

Ensemble, la municipalité, les résidents et les entrepreneurs de Ville-Marie s'efforcent de façonner un avenir prometteur pour leur communauté. En mettant l'accent sur le développement durable, l'innovation et l'inclusion, la ville aspire à devenir un modèle de prospérité équilibrée et de qualité de vie exceptionnelle. Ce plan stratégique vise à capitaliser sur les forces de Ville-Marie tout en relevant les défis actuels, pour créer une ville encore plus dynamique et accueillante pour les générations à venir.



## À propos de la démarche de réflexion stratégique

Le plan stratégique de la Ville de Ville-Marie est le résultat d'une démarche participative à laquelle ont contribué les citoyens et représentants de la communauté, les membres de l'équipe de direction de la Ville et les élus du conseil municipal.

La démarche d'élaboration du plan stratégique s'est déroulée sur une période allant d'août 2023 à février 2024, au travers des grandes étapes présentées ci-dessous.



## Consultation citoyenne

Une soirée de consultation citoyenne a eu lieu le 1er novembre 2023 au Centre Frère-Moffet. Cette soirée était l'occasion pour les citoyens de se réunir pour discuter de l'avenir qu'ils souhaitent pour leur ville. L'évènement de consultation était organisé autour de trois grands thèmes :

- Que représente pour vous Ville-Marie aujourd'hui ?
- Quelle ville souhaitons-nous pour demain (dans un horizon de 10 ans)?
- Quelles sont les pistes d'action pour réaliser cette ville de demain ?



Ci-dessous, quelques citations partagées lors de cette soirée citoyenne :

*« Je souhaite voir des citoyens et citoyennes en bonne santé mentale, investis dans leur communauté et ayant un sentiment d'appartenance. »*

*« Il ne faudrait pas trop grossir... on aime le calme de notre petite ville aussi ! »*

*« Je rêve à une ville colorée, avec de l'art public partout, et des arbres ! »*

*« Que 80% des déplacements dans la ville se font en transport actif, vélo et marche »*

*« Je vois une population multiculturelle vivant en harmonie »*

*« Ville-Marie dans 10 ans... sera toujours aussi merveilleuse ! »*



## Sondage à la population

Un sondage réalisé entre le 1er et le 11 décembre a permis de revenir sur des aspects abordés lors de la consultation citoyenne et de confirmer certaines tendances. Le sondage était également l'occasion de participer à la démarche de planification stratégique pour les personnes n'ayant pas pu participer à la soirée de consultation citoyenne. Le sondage était ouvert à tous, incluant les personnes résidant dans des municipalités voisines.

### **282 RÉPONDANTS AU SONDAGE**

- 80% des répondants résident à la Ville de Ville-Marie ;
- 20% des répondants résident dans une municipalité voisine ;
- 82% des répondants n'étaient pas présents à la consultation citoyenne.

Parmi les priorités nommées par les répondants au sondage, les quatre premières sont :

- L'accès au logement
- La protection et la préservation des attraits naturels
- La mise en place d'une stratégie de dialogue avec les municipalités voisines
- L'accès aux services essentiels pour attirer la main d'œuvre

---

**Les résultats du sondage et de la consultation publique ont servi à nourrir la réflexion stratégique et à développer le cadre stratégique présenté à la page suivante.**

---

# Le cadre stratégique

Le cadre stratégique est constitué des différents éléments qui permettent d'élaborer la structure du plan stratégique, d'établir nos orientations et de prioriser les projets porteurs.

## L'identité stratégique

La définition de l'identité ne peut pas se résumer à une simple phrase ou à des éléments isolés; plus souvent, elle est composée de multiples couches interreliées. En se questionnant sur ce qui nous est propre et en nous mettant en relation avec nos citoyens, partenaires et voisins à différentes échelles locales et territoriales, on arrive à cerner les aspects de notre identité qui constituent les éléments les plus précieux, ceux qu'on souhaite préserver et mettre en valeur au travers de notre démarche de planification stratégique.

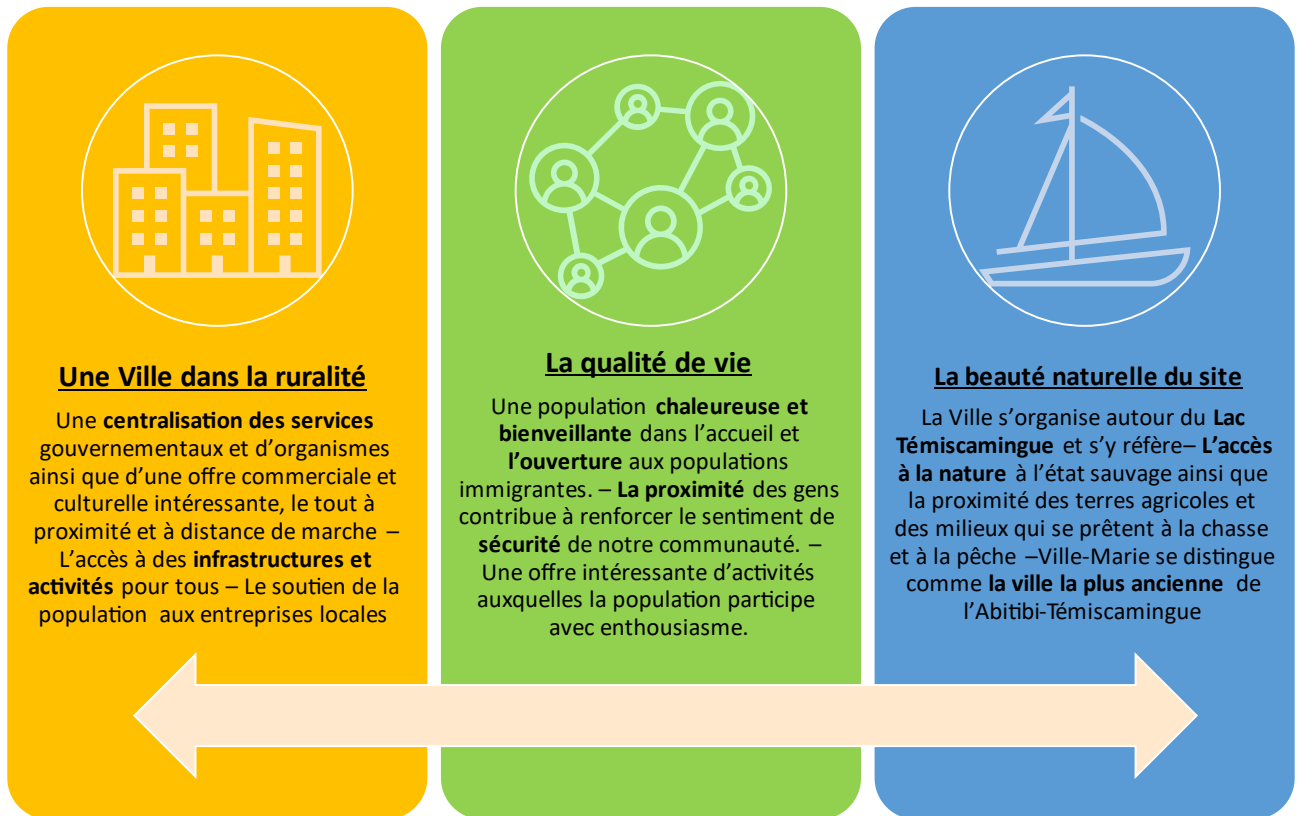
L'identité stratégique permet de :

- Définir la valeur distinctive qu'apporte la Ville à ses citoyens ;
- Communiquer de façon concise son identité, son caractère unique ;
- Mobiliser les parties prenantes autour d'une identité commune ;
- Prioriser les champs d'action et guider la prise de décision.



Cette identité doit être renforcée et protégée afin de préserver les éléments distinctifs de la Ville et ce qu'ils apportent à sa communauté.

L'identité stratégique de Ville-Marie s'articule autour de trois thèmes majeurs.



## Les piliers de la vision

Lors du processus de consultation et de réflexion stratégique, les citoyens et les membres du comité de planification stratégique ont été invités à réfléchir à l'avenir qu'ils souhaitent pour la Ville de Ville-Marie. Cette réflexion a mené à l'identification de quatre grands piliers de vision. Ces piliers ont ensuite permis d'élaborer la vision de développement, qui reflète l'ambition de la Ville pour les 7 prochaines années.

### **Une ville initiatrice d'un dialogue sur le regroupement**

Une ville qui sort des sentiers battus afin de proposer une nouvelle forme de collaboration équitable, choisie par tous, et qui permet de préserver l'identité unique de chaque entité municipale.

### **Une ville verte avant-gardiste et un modèle en matière d'écologie au Québec**

Une ville qui protège et met en valeur notre territoire, soutient le développement de notre capacité nourricière, et fait évoluer notre modèle de déplacement vers des modèles durables.

### **Une ville inclusive où le sentiment d'appartenance est bien ancré**

Une Ville active avec une population impliquée où on favorise le vivre-ensemble par le biais d'activités et d'événements.

### **Une ville en croissance démographique et économique**

Une ville où les logements demeurent accessibles à une population en croissance, le commerce local affiche un bon dynamisme, le tout dans un cadre de vie agréable et sécuritaire.

## La vision stratégique de regroupement



### Regroupement municipal

En 2031, la Ville de Ville-Marie se trouve partenaire au sein d'un regroupement de municipalités où chacune conserve son identité forte et distinctive.

## La vision de développement

La vision de développement permet de définir comment la Ville souhaite évoluer. Cette vision est axée sur les résultats attendus dans la période de planification stratégique et lui permettra d'orienter ses actions sur les sept à dix prochaines années.



### Une ville déjà prête pour l'avenir

La Ville de Ville-Marie répond aux défis climatiques et démographiques et affiche une vitalité économique et un dynamisme culturel soutenus par une communauté active et soudée.

## Les enjeux affectant le territoire

Dans le processus d'élaboration de la planification stratégique, l'identification des enjeux prioritaires est essentielle puisqu'elle permet de déterminer les défis qui entravent à ce jour l'atteinte de la vision et de mettre en place les solutions nécessaires à leur dépassement.

Les enjeux affectant la Ville sont souvent interreliés et dépassent souvent les limites d'action de celle-ci. Il sera important de définir des orientations qui permettront tantôt d'agir, tantôt d'influencer pour limiter l'impact de ces enjeux.

### ENJEUX URGENTS

- 1 Le renouveau de l'entente de coopération municipale.** Identifier une solution équitable et durable qui permette une meilleure coordination des services avec les municipalités avoisinantes.
- 2 L'offre et l'accessibilité au logement.** Augmenter l'offre en logement, y compris des logements abordables, est essentiel à l'accueil et à la rétention de la population.



## ENJEUX PRIORITAIRES

- |          |                                                                                                                                                                                |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3</b> | <b>La diversification des moyens de communication.</b> Adapter, en continu, nos communications afin d'assurer la fluidité de l'échange d'informations entre ville et citoyens. |
| <b>4</b> | <b>La capacité limitée de nos ressources humaines et financières.</b> Prioriser les projets et l'attribution de nos ressources face à une croissance des demandes de services. |
| <b>5</b> | <b>L'implication citoyenne dans la vie communautaire.</b> Identifier des manières de stimuler la participation bénévole et citoyenne.                                          |

## ENJEUX IMPORTANTS

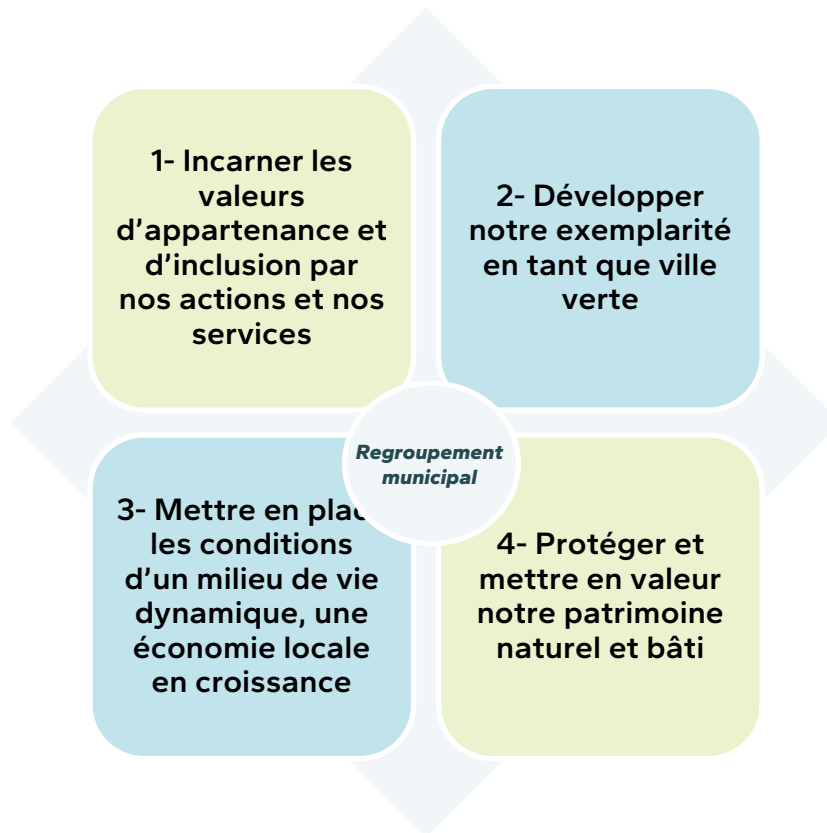
- |          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>6</b> | <b>L'appartenance et l'inclusion.</b> Les changements démographiques posent un enjeu de sentiment d'appartenance et d'inclusion auquel on choisit de s'adresser de manière proactive.                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>7</b> | <b>L'accès aux services et commerces de proximité.</b> Continuer à fournir des services à la population et à stimuler l'offre commerciale locale qui contribue à la vitalité de la communauté et l'attraction de la main-d'œuvre. Avec <b>l'émergence de nouvelles tendances de consommation</b> en lien avec le commerce en ligne, la vitalité commerciale demande une réponse concertée de la part de tous: commerçants, consommateurs et gouvernements. |

# Stratégies 2024-2031

## Les orientations et les axes stratégiques

Les orientations et les axes stratégiques représentent les grandes priorités de l'organisation sur toute la durée du plan. Les orientations stratégiques doivent permettre d'aborder les enjeux identifiés, en plus de soutenir l'atteinte de la vision de regroupement et de développement. En parallèle, les axes stratégiques sont les objectifs sous-jacents qui permettront la réalisation de chacune des orientations identifiées.

Le plan stratégique de la Ville de Ville-Marie se décline ainsi en quatre orientations qui guideront le développement de la Ville au cours des sept prochaines années. Les orientations sont décortiquées en axes stratégiques qui permettent d'organiser les différentes actions proposées.





| Orientations                                                                                             | Axes                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Incarner les valeurs d'appartenance et d'inclusion par nos actions et nos services</b>             | <p>1.1 Développer le sentiment d'appartenance.</p> <p>1.2 Travailler de concert avec les organismes en place.</p>                                                                                                                                   |
| <b>2. Développer notre exemplarité en tant que ville verte</b>                                           | <p>2.1 Se doter d'une politique verte.</p> <p>2.2 Assurer la gestion écologique de nos infrastructures et services municipaux.</p> <p>2.3 Promouvoir l'utilisation des moyens de transport « doux », notamment le transport actif et collectif.</p> |
| <b>3. Mettre en place les conditions d'un milieu de vie dynamique, une économie locale en croissance</b> | <p>3.1 Stimuler l'offre de logements afin de répondre aux besoins en évolution.</p> <p>3.2 Développer l'offre culturelle et sportive.</p> <p>3.3 Améliorer les services aux citoyen-ne-s.</p>                                                       |
| <b>4. Protéger et mettre en valeur notre patrimoine naturel et bâti</b>                                  | <p>4.1 Proposer des activités et des aménagements qui visent à faire connaître notre histoire.</p> <p>4.2 Protéger et mettre en valeur le lac Témiscamingue et le parc de la grotte.</p>                                                            |



## Nos projets

De nombreux projets ont été identifiés lors des activités de consultation et de réflexion stratégique. Par la suite, un travail d'analyse a été entrepris pour identifier les projets qui permettront de répondre concrètement aux enjeux tout en assurant la réalisation de la vision.

Le premier projet noté est un **projet stratégique** en lien avec la vision de regroupement municipal :

### **Projet stratégique : Envisager un regroupement municipal**

Établir un dialogue avec les municipalités voisines afin d'avancer vers une forme de regroupement à définir avec l'ensemble des partenaires.

#### **Objectifs :**

- **Aller au-delà de l'entente intermunicipale** afin d'ouvrir un dialogue inclusif sur un regroupement équitable et durable.
- **Agir en tant que partie prenante** sans s'imposer en leader, afin de se mettre sur un pied d'égalité avec les municipalités avoisinantes et permettre un dialogue équilibré.
- **Chercher à optimiser les ressources humaines, matérielles et financières** avec un partage des coûts équitable selon des critères établis par les parties prenantes.
- **Inclure les citoyens** dans les discussions, afin de faire émerger un projet de regroupement qui réponde aux préoccupations populaires.
- **Travailler sur un plan de communication** qui permettra d'aller au-delà des idées préconçues et anciens réflexes pour aborder la question avec un regard nouveau.

---

Sur les pages qui suivent, les 38 projets prioritaires sont regroupés selon les orientations et axes définis. Parmi les différents projets, ceux notés en **caractères gras** jouissent d'un intérêt et d'un soutien public marqués, et/ou sont des projets considérés comme étant prioritaires pour la Ville.

---

| ORIENTATION 1                                                 | <b>Incarner les valeurs d'appartenance et d'inclusion par nos actions et nos services</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1.1 Développer le sentiment d'appartenance</b>             | <p>1. Évaluer la possibilité d'implanter un budget participatif afin que les citoyens puissent s'impliquer davantage dans leur milieu.</p> <p>2. Dans une perspective de renforcement de liens avec les municipalités avoisinantes, créer une banque de bénévoles pour proposer et organiser des événements et activités conviviales dans l'objectif de stimuler l'interaction, l'intégration et la socialisation.</p> <p>3. Poursuivre l'aménagement de lieux urbains et espaces de vie facilitant la création de liens entre les résidents de la Ville.</p> <p>4. Mettre en place et renforcer les programmes d'intégration « 360o » aux nouveaux arrivants, en créant une trousse d'information sur nos activités et services, en les aidant à créer un compte « <i>Voilà!</i> », etc.</p> <p>5. Proposer un événement de reconnaissance de l'engagement citoyen afin de souligner l'apport et les succès des personnes et des organismes originaires de Ville-Marie.</p> |
| <b>1.2 Travailler de concert avec les organismes en place</b> | <p>6. Définir la collaboration entre la Ville et les organismes pour les services à la communauté, en mettant en place une politique de reconnaissance des organismes.</p> <p>7. S'associer à différents organismes afin de réaliser des projets en appartenance et inclusion.</p> <p>8. Être partenaire avec les organismes et les municipalités voisines pour s'attaquer ensemble à la problématique de l'itinérance.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |



| ORIENTATION 2                                                                                                   | Développer notre exemplarité en tant que ville verte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2.1 Se doter d'une politique verte</b>                                                                       | <i>Cette politique verte pourrait notamment comprendre les actions décrites ci-dessous ainsi que d'autres, à déterminer.</i>                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                 | 9. Réduire les surfaces asphaltées dans les futurs développements afin de combattre les îlots de chaleur et réduire le ruissellement des eaux de pluie.                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                 | 10. Poursuivre la plantation des espèces comestibles sur les espaces publics appartenant à la Ville, pour la libre-cueillette par la population.                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                 | 11. Revoir la réglementation sur l'entretien des terrains privés dans une perspective de réduction d'utilisation d'eau et de protection de la biodiversité.                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                 | 12. Adapter la réglementation du nouveau Plan d'urbanisme afin de permettre l'aménagement de toits blancs et verts.                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>2.2 Assurer la gestion écologique de nos infrastructures et services municipaux</b>                          | 13. Travailler de concert avec la MRC afin de se doter de cibles de réduction de la quantité des déchets envoyés en enfouissement.                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                                 | 14. Encourager la réduction des emballages et autres déchets non-recyclables destinés à l'enfouissement en faisant la promotion de produits et contenants réutilisables et de l'achat en vrac par des campagnes de sensibilisation et par l'adoption à la Ville d'une politique favorisant le « sans-déchets » lors des activités organisées par la Ville de Ville-Marie. |
|                                                                                                                 | 15. Protéger le lac des surverses en assurant le bon fonctionnement des égouts, un contrôle sur les installations septiques autonomes et par la restauration écologique des berges et abords du lac.                                                                                                                                                                      |
| <b>2.3 Promouvoir l'utilisation des moyens de transport « doux », notamment le transport actif et collectif</b> | 16. Promouvoir, avec la MRC, le transport collectif.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | 17. S'assurer de la connectivité entre quartiers neufs et existants (corridors sécuritaires) du réseau cyclable et piéton.                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                                                                                                 | 18. Établir des points de rencontre pour faciliter le covoiturage sur le territoire.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | 19. Prévoir avec les partenaires l'augmentation du nombre de bornes de recharge électrique sur le territoire de la Ville, avec accommodements pour les camions également.                                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                 | 20. Instaurer des aires de repos ombragées dotées de points d'eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 21. Se doter de cibles pour encourager et mesurer l'adoption des transports actifs.                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

| <b>ORIENTATION 3</b>                                                               | <b>Mettre en place les conditions d'un milieu de vie dynamique, une économie locale en croissance</b>                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3.1 Stimuler l'offre de logements afin de répondre aux besoins en évolution</b> | 22. Poursuivre le développement des rues avec services pour permettre le développement de logements répondant aux différents besoins actuels et futurs de la population. |
|                                                                                    | 23. Modifier la réglementation afin de permettre l'aménagement d'unités d'habitation accessoires (UHA).                                                                  |
| <b>3.2 Développer l'offre culturelle et sportive</b>                               | 24. Collaborer à la réalisation du Complexe en eaux profondes (CEP) à portée territoriale.                                                                               |
|                                                                                    | 25. Continuer à favoriser la pratique de sports libres par l'achat et le prêt d'équipements et par le maintien et le développement de nos infrastructures sportives.     |
|                                                                                    | 26. Affirmer notre identité en tant que ville culturelle, et entamer une réflexion sur une politique de la culture.                                                      |
|                                                                                    | 27. Développer un programme municipal d'art public, pour l'achat d'œuvres d'art public, l'organisation d'un festival d'art mural, etc.                                   |
|                                                                                    | 28. Bonifier la diffusion culturelle saisonnière à la scène au bord du lac.                                                                                              |
| <b>3.3 Améliorer les services aux citoyen-ne-s</b>                                 | 30. Revoir les ententes d'utilisation des infrastructures publiques existantes afin de bonifier l'offre de services.                                                     |
|                                                                                    | 31. Étendre le virage numérique à l'ensemble des services municipaux.                                                                                                    |
| <b>3.4 Supporter l'offre de développement commercial</b>                           | 32. Poursuivre le développement des rues avec services afin d'offrir des terrains commerciaux.                                                                           |
|                                                                                    | 33. Appuyer la chambre de commerce dans ses actions favorisant l'achat local témiscamien.                                                                                |

| ORIENTATION 4                                                                                     | Protéger et mettre en valeur notre patrimoine naturel et bâti                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>4.1 Proposer des activités et des aménagements qui visent à faire connaître notre histoire</b> | 34. Instaurer un parcours patrimonial en lien avec la fondation de Ville-Marie et indiquer les lieux historiques avec des panneaux explicatifs.                                                                     |
|                                                                                                   | 35. Intégrer les aspects historiques et patrimoniaux à travers les différents dépliants, plans de communication et capsules présentées sur le site Web de la Ville et par les différentes plateformes de diffusion. |
|                                                                                                   | 36. Soutenir la démarche des particuliers pour l'obtention de la citation en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> des maisons patrimoniales afin de les protéger de la démolition.                     |
| <b>4.2 Protéger et mettre en valeur le lac Témiscamingue et le parc de la grotte</b>              | 37. Préserver la mémoire des ancêtres de la Ville en nommant des rues, des bâtiments, des salles en leur honneur (toponymie).                                                                                       |
|                                                                                                   | 38. Poursuivre le développement du parc de la grotte, en aménageant un sentier éducatif en partenariat avec l'école, un parcours récréatif et une mise en valeur des points-de-vue avec panneaux d'interprétation.  |
|                                                                                                   | 39. Stimuler l'engagement citoyen à veiller à la qualité de l'eau du lac par le biais de programmes d'éducation et de sensibilisation.                                                                              |



# Les conditions de succès

Afin de favoriser la mobilisation des différentes parties prenantes autour du plan stratégique, le suivi des projets et l'atteinte de la vision, il faudra s'assurer de maintenir ou déployer les éléments suivants :

- ❖ Continuer à impliquer la population dans la mise en œuvre du plan, pour faire suite à la mobilisation citoyenne de la consultation publique et du sondage à la communauté.
- ❖ S'assurer que la prise de décisions est guidée par le plan stratégique.
- ❖ Rester agiles en étant prêts à modifier les projets issus de la planification en vue d'un environnement en évolution avec de nouvelles opportunités, tendances et menaces.
- ❖ Assurer un suivi ponctuel régulier du plan pour la mise-en-œuvre des projets.



